



Règlement interne

(Visible sur notre site Internet également)

Général :

- ❗ Aucune dureté avec votre chien n'est tolérée (tirer sur la laisse, empoigner le chien, lui crier dessus, le retourner sur le dos ou lui appuyer sur l'arrière-train pour qu'il s'assoit, etc.) Après un premier avertissement, le comité se réserve le droit d'exclure la personne du club sans remboursement de la cotisation si cela se répète.
- ❗ Merci de garder vos distances avec les autres chiens surtout en laisse (sur et hors du terrain)
- ❗ Merci de ne pas laisser votre chien faire ses besoins sur TOUT le terrain et le matériel
- ❗ Il n'est pas autorisé de faire les obstacles déjà sur le terrain sans l'accord de votre monitrice (pour une question de sécurité même si votre chien connaît les obstacles)
- ❗ Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident hors du terrain clôturé

En attendant votre cours :

- ❗ En attendant votre cours, merci de rester éloigné du terrain avec votre chien si un cours a lieu avant le vôtre pour ne pas déranger les autres personnes et leur chien
- ❗ Le passage vers l'entrée du terrain et jusqu'aux voitures doit rester LIBRE pour que les personnes sur le terrain avec leur chien puissent retourner à leur voiture dans le calme
- ❗ Merci d'attendre que la monitrice vous demande d'entrer sur le terrain

Promenade à côté du terrain :

- ❗ Si vous promenez votre chien sur le chemin proche du terrain, merci de le détacher uniquement après le terrain et de le rattacher bien avant le terrain
- ❗ Il est INTERDIT de laisser votre chien courir ou marcher dans le champ du paysan
- ❗ Il est OBLIGATOIRE de ramasser la crotte de votre chien sur ce chemin



Groupe WhatsApp :

- 🐾 **Merci d'écrire sur le groupe WhatsApp de votre cours entre 09h00 et 19h00.**

Exception : si vous avez cours le lundi à 20h00 et que vous avez du retard par exemple vous pouvez (devez) écrire sur le groupe même si c'est 19h45.

- 🐾 Groupe : HDC - général -> groupe qui sert à vous donner toutes les infos concernant le club (manifestations, fermeture, séminaires etc.). Vous ne pouvez pas écrire sur ce groupe seul le comité peut mettre les infos

Horaire, annulation et régularité :

- 🐾 TOUTE annulation doit être annoncée OBLIGATOIREMENT sur le groupe de votre cours même si vous l'avez dit de vive voix au cours précédent sinon elle ne sera pas prise en compte (les raisons peuvent être données par message privé à votre monitrice si vous le souhaitez)
- 🐾 TOUTE annulation doit être annoncée au plus tard le vendredi 12h00 précédent votre cours, après ce délai, toute annulation (sauf maladie ou accident) sera facturée CHF 10.- à amener en cash à votre monitrice au prochain cours
- 🐾 Le comité et les monitrices se réservent le droit de modifier l'horaire d'un membre si celui-ci annule régulièrement sa venue.

Cotisation et démission du club :

- 🐾 La cotisation annuelle doit être payée au 1^{er} décembre pour l'année suivante sur notre compte bancaire en mentionnant le nom du/des chien/s
- 🐾 La 1^{ère} année de votre inscription, la cotisation est calculée en fonction de votre date d'entrée
- 🐾 Selon notre article 8 de nos statuts (visible sur notre site Internet) :
→ **Si la démission intervient au cours de l'exercice annuel, la cotisation pour l'année en cours reste due.**
- 🐾 Si vous souhaitez quitter le club, un mail doit être fait à hotdogschablais@gmail.com ou par courrier à l'att. de Melinda Gischig, ch. de Torrencey 42, 1872 Troistorrents.
Sans ce mail, votre cotisation reste due pour la prochaine année.



Résumé des points importants

- 🐾 Laisser le passage libre à la sortie du terrain et dans le parking pour que les gens puissent regagner leur voiture dans le calme avec leur chien
- 🐾 AUCUNE dureté avec le chien n'est tolérée
- 🐾 Ne pas laisser le chien faire ses besoins sur le terrain
- 🐾 Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident hors du terrain clôturé
- 🐾 Annulation à dire OBLIGATOIREMENT sur le groupe du cours et AVANT le vendredi 12h00 précédent votre cours (sauf accident ou maladie), autrement CHF 10.- sont à amener en cash à votre monitrice au prochain cours
- 🐾 La cotisation doit être payée au 1^{er} décembre pour l'année suivante
- 🐾 Selon notre article 8 de nos statuts (visible sur notre site Internet) :
 - ➔ **Si la démission intervient au cours de l'exercice annuel, la cotisation pour l'année en cours reste due.**
- 🐾 Si vous souhaitez quitter le club, nous prenons en compte les démissions uniquement par mail au club ou courrier à la présidente

Ce nouveau règlement prend effet dès le 1^{er} janvier 2022

Par ma signature, j'atteste avoir pris note et accepte le règlement interne du club Hot Dog's Chablais

Prénom, Nom : _____

Date : _____

Signature :

A ramener signée lors de votre prochain cours (uniquement cette page)

